DEL03_2026_02_26

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-03_2026_02_26-DE

Compte Financier Unique (CFU) 2025

En exercice : 16
Présents : 11
Votants : 14

Le vingt-six février deux mille vingt-six à 18 heures, le conseil municipal de la commune de LANDAUL, légalement convoqué le douze février deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Dominique OLLIVIER-FRANKEL, maire.

Présents : OLLIVIER-FRANKEL Dominique, FRAVALO Anne-Laure, THOMAZO Arnaud, MORVANT-LE TRÉPUEC Hélène, GUYOT David, LE PALUD Didier, GUIVARC'H Isabelle, GUILLO Isabelle, LE GOULVEN Annick, LE GALLO Yann, RETOUX Denis.

Absents excusés :
CORDAILLAT Jean-Christophe donne pouvoir à LE PALUD Didier
MORVAN Aurélie donne pouvoir à THOMAZO Arnaud
AUDIC Gaëlle donne pouvoir à LE GOULVEN Annick
TOUBLANT Catherine donne pouvoir à LE GALLO Yann

Absents : TAVIGNOT Matthieu

Le secrétariat a été assuré par GUIVARC'H Isabelle

Rapporteur : Monsieur Arnaud THOMAZO, adjoint au maire en charge des finances et du patrimoine sportif

Monsieur l'adjoint au maire informe l'assemblée, présente et résume le Compte Financier Unique (CFU) du budget de la commune comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 305 820,03 €	2 679 277,33 €	3 985 097,36 €
	Recettes réalisées	780 250,22 €	2 462 834,44 €	3 243 084,66 €
	Restes à réaliser	169 012,00 €	0,00 €	169 012,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 305 820,03 €	2 679 277,33 €	3 985 097,36 €

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-03_2026_02_26-DE

	Dépenses réalisées	463 865,68 €	2 327 027,72 €	2 790 893,40 €
	Restes à réaliser	346 499,43 €	0,00 €	346 499,43 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	316 384,54 €	135 806,72 €	452 191,26 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	77 558,14 €	250 000,00 €	327 558,14 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	393 942,68 €	385 806,72 €	779 749,40 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-177 487,43 €	0,00 €	-177 487,43 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	393 942,68 €	385 806,72 €	779 749.40 €

1) Section de fonctionnement

a. Dépenses de fonctionnement

		Budget primitif 2025	CFU 2025	%
Chapitre 011	Charges à caractère général	733 512,49 €	649 416,02 €	**27,91**
Chapitre 012	Charges de personnel	1 259 491,15 €	1 235 969,70 €	**53,11**
Chapitre 65	Autres charges de gestion courantes	369 689,40 €	362 288,60 €	15,57
Chapitre 66	Charges financières	50 000,00 €	43 969,11 €	1,89
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions	4 598,34 €	4 398,34 €	0,19
Ligne 023	Virement à la section d'investissement	230 000,00 €	- €	0,00
Chapitre 042	Dotations aux amortissements	30 985,95 €	30 985,95 €	1,33
Totaux		**2 679 277,33 €**	**2 327 027,72 €**	100,00

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-03_2026_02_26-DE

b. Recettes de fonctionnement

		Budget primitif 2025	CFU 2025	%
Chapitre 013	Atténuations de charges	59 220,00 €	69 394,74 €	2,82
Chapitre 70	Produit des services	215 100,00 €	230 698,46 €	9,37
Chapitre 73	Impôts et taxes	239 101,00 €	264 152,57 €	**10,73**
Chapitre 731	Fiscalité locale	1 113 944,00 €	1 113 175,50 €	**45,20**
Chapitre 74	Dotations, subventions, participations	741 389,84 €	752 854,02 €	**30,57**
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	60 522,49 €	30 244,90 €	1,23
Chapitre 76	Produits financiers	- €	- €	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	- €	2 314,25 €	0,09
Chapitre 78	Reprises provisions	- €	- €	0,00
Chapitre 042	Opérations d'ordre se transfert entre sections	- €	- €	0,00
Sous-totaux		**2 429 277,33 €**	**2 462 834,44 €**	
R 002	Excédent de fonctionnement reporté	250 000,00 €		0,00
Totaux		2 679 277,33 €	**2 462 834,44 €**	100,00

Résultat de l'exercice 2025 (excédent) : 135 806,72 €

Résultat 2025 cumulé (excédent) : 385 806,72 €

2) Section d'investissement

a. Dépenses d'investissement

		Budget primitif 2025	CFU 2025
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	108 900,00 €	36 358,80 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	198 114,56 €	85 257,40 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	810 000,00 €	221 817,94 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et	38 805,47 €	16 902,74 €
Chapitre 16	Emprunts	150 000,00 €	103 528,80 €
Chapitre 26	Participations	- €	- €
Chapitre 040	Opérations d'ordre transfert	- €	- €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	- €	- €
Sous-totaux		**1 305 820,03 €**	**463 865,68 €**
D 001	Solde d'exécution négatif reporté	- €	

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-03_2026_02_26-DE

b. Recettes d'investissement

		Budget primitif 2025	CFU 2025
Chapitre 10 (compte 10222)	FCTVA	58 517,28 €	58 517,28 €
Chapitre 10 (compte 10226)	Taxe d'aménagement	25 000,00 €	30 756,76 €
Chapitre 10 (compte 1068)	Excédents de fonctionnement capitalisés	269 400,46 €	269 400,46 €
Chapitre 13 (compte 1323)	Subventions d'investissement (département)	2 013,20 €	2 013,20 €
Chapitre 13 (13251)	Subventions d'investissement (AQTA)	235 345,00 €	10 788,00 €
Chapitre 13 (compte 13258)	Subventions d'investissement (autres groupements)	- €	338,67 €
Chapitre 16	Emprunts	377 000,00 €	377 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	- €	449,90 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	230 000,00 €	- €
Chapitre 040	Amortissement des immobilisations	30 985,95 €	30 985,95 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	- €	- €
Totaux		1 228 261,89 €	**780 250,22 €**

Solde positif d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2025 : 316 384,54 €

Solde positif d'exécution de la section d'investissement 2025 cumulé : 393 942,68 €

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année de la commune de Landaul ;

Vu le CFU 2025 de la commune de Landaul ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-03_2026_02_26-DE

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « *dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote* » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Mme le maire a quitté la séance et que le conseil municipal, a élu Monsieur Arnaud THOMAZO pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par la présidente de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 305 820,03 €	2 679 277,33 €	3 985 097,36 €
	Recettes réalisées	780 250,22 €	2 462 834,44 €	3 243 084,66 €
	Restes à réaliser	169 012,00 €	0,00 €	169 012,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 305 820,03 €	2 679 277,33 €	3 985 097,36 €
	Dépenses réalisées	463 865,68 €	2 327 027,72 €	2 790 893,40 €
	Restes à réaliser	346 499,43 €	0,00 €	346 499,43 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	316 384,54 €	135 806,72 €	452 191,26 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	77 558,14 €	250 000,00 €	327 558,14 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	393 942,68 €	385 806,72 €	779 749,40 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-177 487,43 €	0,00 €	-177 487,43 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	393 942,68 €	385 806,72 €	779 749.40 €

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-03_2026_02_26-DE

Entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (4 abstentions), Madame le Maire étant sortie et n'ayant pas pris part au vote, décide :

- d'approuver le CFU 2025 de la Commune de Landaul

- donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Annexe :

- CFU 2025 de la commune de Landaul

Le 02 mars 2026

Madame le maire
Dominique OLLIVIER-FRANKEL

